

# FLASH INFOS



**Spécial rentrée  
Sept/Oct 2008**

## Chronique d'une mort annoncée

Si les 40 médailles souhaitées et obtenues à Pékin marquent les réussites du modèle sportif français, elles célèbrent sa disparition. Le trio État-mouvement sportif-collectivités, et départementaux du ministère sur lequel repose depuis 40 ans le développement du sport en France, est aujourd'hui remis en question.

Depuis les jeux de Rome en 1962, l'organisation du sport en France s'appuie sur les principes essentiels suivants : le bénévolat, la délégation par l'État de l'animation et de la gestion du sport à des structures essentiellement associatives, et la solidarité au sein des fédérations entre le sport amateur et le sport professionnel.

Le système sportif Français est donc fondé sur la prééminence de l'Etat sur le mouvement sportif, avec un rôle accru des collectivités territoriales. Ce modèle a pour originalité la cogestion du sport entre l'état et un mouvement sportif d'initiative privée. Aujourd'hui, l'état ne souhaite plus assumer son rôle et le crie haut et fort : il n'a plus aucun moyen. Qu'on se le dise, le sport (lui aussi) est prié d'aller voir ailleurs !!!! L'état se sépare définitivement du

mouvement sportif : diminution budgétaire dans les conventions d'objectifs fixées avec les fédérations, intégration des services régionaux et départementaux du ministère au sein de directions préfectorales plus vastes, vente attendue de sept CREPS.

Le sport français doit trouver des financements ailleurs. Les collectivités locales ne suffiront plus. « Il faut aller chercher l'argent là où il est. Si les entreprises privées sont intéressées, peut-être qu'elles viendront aider les jeunes » explique Laporte. Leur parrainage déduit fiscalement permettra à ces donateurs d'avoir un droit de regard sur les décisions prises.

Les sports médiatisés seront aidés par ces partenaires. Quant aux autres disciplines, fédérations affinitaires, petits clubs et sportifs amateurs, leur disparition est à craindre. C'est la mort du modèle sportif français, c'est-à-dire un mouvement sportif qui fonctionne sur une conception de service public, où l'état doit jouer son rôle de moteur et d'aide, tout en préservant son autonomie... *Bonne lecture*



**Colère !**

**Suite à l'appel du secrétaire d'état aux sports, le MEDEF souhaite créer un « club sport ».**

**C'est Laurence Parisot qui l'a annoncé le 30 août dernier. Ce dernier serait chargé de piloter l'investissement des entreprises dans le sport.**

**Quelle généreuse idée !!!**

**Aider les entreprises qui souhaitent se lancer sur ce créneau porteur, à la mode et rentable, est bien plus important et revalorisant que de contribuer à financer le RSA (revenu de solidarité active) !!!**

**Mobilisons nous contre la mise à mort du sport associatif et la politique de casse du service public du sport en signant les pétitions lancées par le CDOS 94 et l'US Ivry [www.cdos94.org](http://www.cdos94.org) et [www.usivry.org/pétitions](http://www.usivry.org/pétitions)**

## Jeux sportifs mondiaux 2008 de Rimini: « les autres jeux »

Si durant les JO de Pékin, les médias n'ont pas été avares d'information et de commentaires, il n'en a pas été de même pour les Jeux sportifs mondiaux 2008 de la CSIT (confédération sportive internationale du travail).

Du 29 juin au 6 juillet, à Rimini en Italie, près de 2800 sportifs venant de 20 pays se sont retrouvés pour participer aux compétitions des diverses disciplines. 300 sportifs amateurs FSGT étaient aux rendez-vous. Travailleurs ou retraités, écoliers, étudiants, ont participé financièrement à leur séjour et ont pris des jours de congés, pour participer à cet événement.

Rassemblement à l'image du sport populaire, qui a réuni des sportifs amateurs des toutes les couches sociales et de tous les âges, Ces jeux mondiaux axés sur la compétition, la convivialité, l'accomplissement de soi dans l'activité sportive ont permis à la FSGT de se classer

4ème au tableau des médailles, sur 28 délégations. Ce qui démontre

que la pratique du sport amateur associatif n'exclut pas la réalisation de performances sportives de haut niveau.

Le rassemblement fut également axé sur les échanges d'expériences, la formation, la pratique sportive de loisirs pour le maintien de sa conditions physique, preuve en est puisque les plus de 50 ans étaient représentés. Pendant une semaine, ils ont échangé leurs expériences de pratiques dans les domaines des activités physiques pour les Séniors.

Parmi les 300 participants FSGT, 17 venaient de nos club du Val de Marne :

AS Orly , ES Vitry, ACM Regina, CA L'Hay les Roses, SC Choisy, US Alfortville, US Arcueil Cachan, US Ivry et représentaient les activités suivantes: athlétisme, football, tennis, activités séniors.



Quelques témoignages de nos sportifs Val de Marnais montrent que l'événement

a été une véritable aventure humaine avant tout. On est bien plus sérieux que dans une compétition classique, la recherche de la performance n'est pas l'unique objectif, chacun s'encourage mutuellement. La participation à ce rassemblement a permis à certains de voir autre chose que sa pratique habituelle à l'intérieur de son club.



Une vision du sport à contre courant



L'exemple de ces Jeux démontre que le sport peut rester une aventure humaine, loin d'enjeux économiques, loin des « teams » privées qui ne cherchent qu'à utiliser les sportifs comme source de profit.

Pour en savoir plus lire le dernier sport et plein air de juillet août—Photos et blog sur [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)

### Du nouveau au Comité !!

La salle de réunion « olympiades » a été refaite afin de la rendre plus conviviale et plus associative.

Une exposition permanente y sera installée, deux espaces internet et vidéo sont prévus. Un panneau d'affichage sera mis à disposition pour les commissions d'activités.

Nous espérons que cette nouvelle salle vous sera agréable.

Nous remercions Rémy Cappeau de la section montagne escalade des Cheminots de Ville-neuve qui nous a gentiment apporté son aide .

## Reprise d'une activité sportive: doucement mais sûrement

La rentrée est propice à reprendre une activité physique sportive après une plus ou moins longue période d'arrêt. Aussi il est important de respecter quelques règles pour bien débiter sa saison sportive.

Tout sport impliquant un effort de l'organisme, ce dernier doit être capable de supporter un surcroît de travail. Il est donc nécessaire d'être sûr de pouvoir se dépenser sans risquer un problème de santé. La première chose qui s'impose est bien sûr une visite médicale d'aptitude aux sports que l'on doit effectuer chaque année. Cette visite médicale doit consister en un examen général (cardio-vasculaire et ostéo-articulaires, ou un examen spécifique pour certains sports (plongée). Cette visite médicale doit être comprise comme une aide aux sportifs et non comme un barrage à la pratique sportive. Pour les sportifs de plus de 40 ans, il est conseillé d'effectuer un test à l'effort (à renouveler tous les 5 ans). Le certificat d'aptitude obtenu, quelques principes élémentaires restent à respecter:

**-Progressivité des efforts:** de nombreux problèmes liés à la pratique sportive sont dus à une augmentation brutale des efforts. Il est impératif de pratiquer chaque sport en augmentant progressivement l'effort fourni au cours d'une séance et d'une séance à l'autre au cours de l'année. En cas d'arrêt même court (10 jours) il est nécessaire de reprendre doucement.

**-L'échauffement:** indispensable à la pratique sportive, il doit tout d'abord être **général** pour mettre en condition le système cardio-vasculaire, respiratoire et ostéo-articulaire. Puis il sera **spécifique**, il faut préparer le système ostéo-articulaire et musculaire à travailler au maximum de ses possibilités. Ensuite on passera à l'échauffement **proprioceptif**, il faudra pratiquer quelques exercices destinés à entraîner une bonne coordination des dif-

férentes parties du corps. Une mauvaise coordination des muscles peut provoquer des accidents tels que « claquages » musculaires, entorses et mêmes fractures..

**- Après la séance d'entraînement:** ne pas oublier les étirements des groupes musculaires qui ont été sollicités, se réhydrater, se doucher, se changer (si possible) et se reposer.

**- Les courbatures du lendemain ou surlendemain:** après une sollicitation trop intense des muscles, des douleurs musculaires peuvent apparaître. On a longtemps cru qu'elles étaient dues à une acidification des muscles. En réalité, ces douleurs sont causées par des microlésions des fibres musculaires engendrées par un surcroît d'efforts. Pour les prévenir voire les éviter, il est nécessaire d'avoir une approche raisonnée dans sa pratique sportive c'est-à-dire progression dans l'intensité et la durée des efforts.

**- Fatigue – surentraînement:** tout sportif doit dépister son état de fatigue. La récupération est très importante une séance d'entraînement ne doit pas laisser de fatigue au-delà de 2 jours. Il faut donc doser ses séances d'entraînement. Le meilleur signe pour reconnaître un état de fatigue est de prendre son pouls de repos; Un pouls de repos qui s'accélère (passant par exemple de 50 à 60) est un signe de fatigue. D'autres signes peuvent faire suspecter un état de fatigue: mauvais sommeil, baisse de l'appétit, difficulté à récupérer après un effort).

N'oublions pas que l'activité physique est probablement le meilleur « investissement » pour la santé des individus. L'homme ne possède qu'un corps unique jusqu'à la fin de sa vie, il doit donc le préserver au maximum, pour vivre pleinement en bonne santé physique et morale, pour apprécier ces moments privilégiés que procure la pratique d'un sport que l'on aime.

### Activités: reprise des Championnats

- Foot à 7: reprise du championnat le 22 /09
- Foot à 11: 62 équipes engagées dans le championnat IDF qui débute le week-end du 26/9, AG des équipes le 11/09, AG des arbitres IDF le 12/09 à Paris
- Foot en salle: début du championnat, le 30/09. il reste des places.
- Volley Ball: reprise des championnats mixtes et féminin, semaine du 13-17 octobre (date limite des engagements :18 /09). Tournoi de reprise de Sucy au stade Piple, le 28/09.
- Pétanque: les Fédéraux auront lieu le week-end du 20 et 21/09 à Port de Bouc (Bouches du Rhone)
- Plongée: la Commission Environnement Subaquatique reprendra ses séances de formation à thèmes, à compter du 15 octobre au Comité.

Le calendrier des autres activités n'est pas encore publié.

## Montagne escalade FSGT stages d'été



A Chamonix, le problème c'est souvent la météo. Cette année ce n'était pas brillant même si l'on a connu pire. Et surtout cela n'a pas découragé la vingtaine de grimpeuses et grimpeurs des clubs d'Ivry, Champigny, Fontenay et des clubs parisiens de Grimpe 13 et Roc 14

qui, l'initiative de notre collectif montagne, ont ainsi découvert l'alpinisme. A ce stage initiation « classique » s'ajoutait cette année une innovation avec un stage « progression » qui a été, lui aussi un succès. L'idée en revenait à Bertrand de l'US Ivry qui, après avoir bénéficié de la formation initiateur alpinisme FSGT, poursuit dans cette direction avec l'objectif prochain du diplôme de guide (c'est bien parti et bonne chance !). Le stage initiation était dirigé par Hélias (22 ans) issu de la même formation et secondé par deux « anciens », Michel et Daniel. On voit ainsi toute la pertinence de la politique de formation engagée par notre collectif qui démontre ainsi qu'il est possible de rendre la montagne accessible à de jeunes citadins !

## BULLETIN DU COMITE FSGT DU VAL DE MARNE

115 avenue Maurice Thorez 94200 IVRY  
Accueil public:  
De 15 à 19 h. lundi et mardi  
De 15 à 18 h. le vendredi, le samedi matin de 9 à 12 h.

Téléphone : 01 49 87 08 50  
Télécopie : 01 49 87 08 51  
Messagerie : fsgt94@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture de l'accueil du Comité

**De septembre au 31 décembre 2008:**

- lundi au jeudi : 15 h 00 à 19 h 00
- vendredi: 15 h 00 à 18 h 00
- samedi: 9 h 00 à 12 h 00

**De Janvier au 31 août 2009:**

- lundi et mardi: 15 h 00 à 19 h 00
- mercredi et jeudi: fermé
- vendredi: 15 h 00 à 18 h 00
- samedi: 9 h 00 à 12 h 00

**Pour des raisons d'organisation du travail, nous vous remercions de respecter ces horaires.**

## Agenda des réunions

**8 septembre : Tennis de Table locaux.**  
**8 septembre : collectif d'animation du comité.**  
**11 septembre : Pétanque.**  
**15 septembre : collectif d'animation du comité.**  
**16 septembre : Montagne escalade.**  
**18 septembre : Tennis.**  
**18 septembre : Volley Ball.**  
**20 septembre : Natation.**  
**22 septembre : Tennis de Table Entreprises.**  
**25 septembre : Foot en salle.**  
**25 septembre : Gymnastique.**  
**26 septembre : Pétanque.**  
**29 septembre : collectif d'animation et équipe permanente.**  
**29 septembre : Volley Ball**

**22 octobre 2008: Conseil Départemental - projets saison.**

**En Novembre (date non arrêtée), soirée « comprendre et agir », nous vous proposons de débattre sur « la politique du gouvernement et le démantèlement du service public »**

**21 janvier 2009: Conseil Départemental**

**14 mars 2009: Assemblée Générale du Comité**

**27 Mai 2009: Conseil départemental**

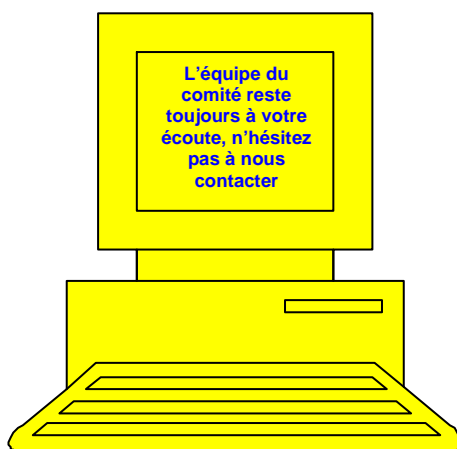
**Retrouvez nous sur  
le web!  
[www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org)**

## **Affiliations et licences informatisées: comment procéder ?**

### Procédure d'affiliation

Remplissez le formulaire d'affiliation de votre association (dossier à retirer au comité) sans omettre de renseignements. A la réception de votre demande d'affiliation (avec le règlement correspondant), nous la traiterons et elle sera validée par la fédération.

Un courriel ou courrier de confirmation vous sera expédié. Il vous donnera votre login et votre mot de passe, ces informations vous seront nécessaires pour faire vos licences. Vous pourrez ensuite accéder au service licences du site du comité [www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org) ou de la fédération [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)



### Procédure de demande de licences

Sur les pages des sites indiqués plus bas, vous pourrez effectuer vos demandes de licences (un nom de lot est obligatoire). Pour chaque licence, il vous faudra les renseignements : *nom, prénom, date de naissances, sexe, adresse, type de licence (omnisport: saison sportive ou saisonnière: 4 mois) assurance et activité.*

Pour toute demande de licence le règlement correspondant (chèque ou espèce) devra être envoyé ou déposé au comité.

A réception, nous validons et éditons vos licences. Un règlement global pour plusieurs licences est préférable.